



MEMO DU MEMBRE BÉNÉFICIAIRE EMI

L'Entraide Missionnaire Internationale est une association œcuménique destinée à aider les Supérieur(e)s et les Evêques à prendre soin des religieuses, religieux, prêtres, séminaristes, pasteurs et membres d'associations de fidèles, ainsi que de leurs conjoints et de leurs enfants malades, lorsque ceux-ci ne disposent pas d'un système de santé dans leur pays. L'EMI est construite et fonctionne sur un système mutualiste et solidaire : elle redistribue sous forme d'aides les fonds qu'elle perçoit par les contributions.

L'association compte actuellement environ 28 000 adhérents répartis dans 142 pays. A compter du 20 décembre 2021, l'EMI délègue la gestion à MSH International qui, par son logiciel, permettra l'accès à un réseau de soin en tiers payant (sans avance de frais). L'EMI conserve son nom, sa responsabilité, ses Sections, les prises des décisions, la maîtrise des sujets, le suivi de la délégation des actes de gestion de MSH et les contrôles afférents.

Le membre bénéficiaire EMI

Appartenance au Groupe EMI	En tant que membre de l'Association, je dépends d'une collectivité religieuse (Groupe EMI) ayant adhéré à l'EMI.
Point de contact EMI	Mon Responsable de Groupe est mon interlocuteur pour tout sujet EMI.
Numéro de matricule	J'ai un numéro de matricule unique (ex : 05001206754) qui figure sur ma carte de membre. A communiquer au professionnel de santé - s'il appartient au réseau EMI - pour bénéficier du tiers payant
Carte de membre Attestation d'affiliation	A demander au Responsable de Groupe

Les actes couverts par l'EMI

Actes pris en compte	La grille des aides EMI par type de soin (consultation, soin dentaire, hospitalisation...) est consultable : - dans le Guide des Services - sur le site internet La majorité des actes et techniques thérapeutiques reconnus donnent lieu à des aides.
Quelques exclusions	Ne sont pas pris en compte : - la médecine traditionnelle - les soins préventifs - le paramédical
Evacuation sanitaire	Les Options 1 et 2 (dites « internationales ») comprennent cette garantie. Pour la mettre en œuvre, je contacte mon Responsable de Groupe. En cas d'urgence, mon entourage peut joindre directement MSH (voir Contacts plus bas).

Lieux de consultation

Adresses des hôpitaux conventionnés (réseau EMI)	- A demander à Son Responsable de Groupe - Disponible sur le site Internet Pas d'avance de frais dans ces structures
Libre choix du praticien	Je reste libre de fréquenter tout professionnel de santé. Conséquences : - tarifs plus élevés (hors réseau) - je devrai avancer les frais

Paiement ou non des factures

Hospitalisations dans le réseau EMI	- Présenter sa carte de membre - Et demander une prise en charge via son Responsable de Groupe Pas d'avance de frais
Hospitalisations hors réseau EMI	- Paiement de la facture suite au séjour - Transmission de la facture à son Responsable de Groupe
Urgences vitales	Demander à l'hôpital d'informer MSH qui règlera la facture Si le membre n'est pas en mesure de le faire : demande par une personne de l'entourage
Soins ambulatoires	Présenter sa carte de membre dans un dispensaire du réseau EMI Hors réseau EMI : avance des frais à faire

Documents justificatifs

Garantie de recevoir les aides EMI	Afin que les aides soient versées : adresser dès que possible les factures et autres justificatifs (prescription, ordonnance, feuille de soin...) au Responsable de Groupe
Feuille de soin	Si le professionnel de santé n'est pas en mesure d'émettre une facture : lui présenter la feuille de soin EMI (tampon si possible, nom, date, signature obligatoires) téléchargeable depuis le site Internet
Envoi des documents	Les adresser, au choix : - par scan - ou depuis le téléphone (photo de qualité correcte) - ou par voie postale Attention : originaux à conserver 2 ans (par le membre ou par le Responsable de Groupe)

Contacts

Tout sujet EMI - niveaux d'aide - hôpitaux du réseau - prise en charge avant hospitalisation - envoi des factures...	Responsable de Groupe
Prise en charge à l'hôpital	Si le Responsable de Groupe ne peut pas être prévenu : mail : precert@msh-intl.com tél. : +33 01 44 20 98 55
Evacuation Sanitaire	mail : medical@msh-intl.com tél. : +33 01 44 20 98 55

Site Internet informations, guide des services...
www.entraide-missionnaire.com

